



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5119>

Groupe de travail de vérification des voeux et barèmes (16-17 mai 2016)

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutation 2018 - Archives Mutations des années antérieures (pour mémoire) - Mutations 2016 -



Date de mise en ligne : lundi 30 mai 2016

SNES Dijon

Pendant le groupe de travail de vérification des barèmes pour le mouvement intra-académique, qui s'est déroulé le 16 et le 17 mai, les commissaires paritaires du SNES ont défendu de nombreux dossiers, obtenu près d'une cinquantaine de modifications, fait attribuer des points manquants...pendant que d'autres organisations syndicales se contentent d'entrer les résultats pendant la commission, sans défendre aucun collègue !

Dès à présent, nous pouvons regretter que le mouvement intra-académique risque d'être particulièrement bloqué dans certaines disciplines et dans certains départements. Les exemples les plus frappants sont ceux des lettres (modernes comme classiques) et de l'allemand : avec un nombre record de mesures de cartes scolaires, notamment en Côte d'Or et en Saône et Loire, les conséquences de la réforme du collège ne se font pas attendre...

Plusieurs dossiers médicaux ont obtenu de nettes améliorations, voire ont été pris en considération alors qu'ils ne l'avaient pas été auparavant, grâce à nos interventions pendant le ce groupe de travail.

Le SNES a vérifié la prise en compte des bonifications progressives dues aux TZR pour lesquelles il s'est battu. Nous avons demandé au rectorat de les augmenter dès cette année mais ce dernier a refusé, renvoyant d'éventuelles modifications à l'année prochaine. Nous ferons donc le bilan de ce mouvement et reviendrons à la charge dès septembre.

Nos syndiqués ont reçu, dès que leurs disciplines ont été étudiées, un récapitulatif de leurs vœux et barèmes.

N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations et sachez que pour les résultats du mouvement académique en lui-même, qui aura lieu du 13 au 15 juin, nos syndiqués seront à nouveau prévenus de leurs résultats dès la sortie des commissions.